

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

1F

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - DEUXIÈME ANNÉE - 31-5-1972 - N° 57

la V^e république

de scandales en élections

république ou monarchie

réponse de philippe de saint-robert

- pour une légitimité populaire**
- gaullisme et monarchie**

pages 6-7-8



chaban : un discours pour rien

M. Jacques Chaban-Delmas ayant « jugé utile », comme dit le chef de l'Etat, de poser la question de confiance, a obtenu une confortable majorité : 368 voix contre 96, soit une voix de moins que l'an dernier, celle de M. Rives-Henrys, démissionnaire pour les impérieuses raisons foncières que l'on connaît.

Mais en parodiant les propos de Nietzsche sur les chrétiens, on aurait pu dire en contemplant députés et ministres tout au long des débats : « Regardez-les, ont-ils vraiment l'air de gens confiants, en eux-mêmes et dans l'avenir ? » Et de fait, le discours ministériel n'avait rien de bien dynamisant : ce mélange de plaidoyer *pro domo* gêné et de catalogue de mesures partielles destinées à atténuer la crise de la société à la veille des élections, réduit à peu de chose le projet d'une nouvelle société.

UN DISCOURS DE MANDRIN...

La première partie de la déclaration de Chaban-Delmas dissimulait mal, sous son agressivité, que le Premier Ministre se sentait en position d'accusé devant la nation... et de bonc émissaire devant le Président.

Il n'a pas manqué de dénoncer la crise d'autorité que traverse l'Etat en l'attribuant « au goût des émotions fortes, à l'attrait de l'exagération, à la force d'impact des moyens audio-visuels qui encouragent les égarements ». Mais qui donc a hypertrophié les mass media audio-visuels dans des buts de propagande, si ce n'est le régime républicain en général, la V^e République en particulier ?

Il a rappelé que les organisations professionnelles devaient se borner à défendre les intérêts de leurs mandants sans dégénérer en groupes de pression, intervenant dans les questions générales. Mais la République n'a-t-elle pas, en faisant procéder de l'élection le pouvoir politique, mêlé inextricablement représentation des intérêts des citoyens devant l'Etat et souveraineté de cet Etat... désigné par les citoyens, et abouti à paralyser mutuellement l'Etat et les corps intermédiaires ?

Il a ponctué son propos d'un morceau de bravoure sur « l'autorité de l'Etat, garante de la sécurité et de la tranquillité des citoyens », et ajouté : « Je constate que l'ordre règne en France et qu'il s'agit bien de l'ordre républicain. » Voici qui est fort juste. Que l'ordre républicain règne en France, cela se voit... et surtout se sent. A un point tel même que Chaban a jugé nécessaire de s'expliquer sur certains scandales gênants.

Cela lui a permis d'affirmer, impavide, que le gouvernement sera inflexible à l'égard de ceux qui manquent à leurs devoirs, mais qu'avant de sanctionner, il tient à ce que les procédures judiciaires avec les garanties qu'elles offrent soient rigoureusement respectées. Moyennant quoi, il s'est écrié : « Je n'accepterai jamais de me substituer

à la justice pour décider de ce qui relève de la justice. Nous savons tous où cela mène ; l'Histoire en offre de nombreux exemples, les régimes totalitaires le font constamment. »

Sans blague ! En matière pénale il ne semble pas que le pouvoir se soit gêné pour céder théâtralement ces derniers mois aux humeurs d'une opinion versatile : la suppression des colis de Noël après la tuerie de Clairvaux, la rédaction ultra-accelérée d'un rapport sur la réforme de l'organisation pénitentiaire après l'émeute de Toul, le prouvent. Et l'affaire Leroy, caractérisée par un non-respect scandaleux du secret de l'instruction, montre suffisamment que dans la démocratie du spectacle, la préservation de la sérénité de la justice est le cadet des soucis de nos gouvernants.

Mais Chaban ne pouvait quand même pas avouer crûment que les copains-coquins Bresson, De Leusse, Dechartre, Rives-Henrys, ont été sanctionnés récemment après avoir été protégés si longtemps, seulement parce qu'il urgeait de lâcher du lest.

... MATINÉ DE JOSEPH PRUDHOMME...

Avec son souci de dominer les problèmes, Chaban a ensuite quitté l'immobilier pour la nouvelle société, espérant renouveler l'opération de charme de 1969 par une envolée futuriste à la Kennedy.

Hélas, le cœur n'y était plus et les battements d'ailes du Premier Ministre avaient la grâce du dindon. Chaban-Delmas n'a été capable que de proposer des palliatifs éculés.

Les vieux toucheront enfin le produit de la vignette auto créée par feu Ramadier à leur intention en... 1956. Ceci leur apportera un léger complément de ressources et leur garantira un minimum de 10 F (!) par jour... mais ne résoudra pas le problème de leur isolement dans la cité.

Les travailleurs, en vertu d'une modification de la loi sur l'intéressement, pourront toucher un complément de salaire... et le grand projet gaulliste d'intégration du salarié à la vie de l'entreprise se traduira par un bon 4,8 % d'augmentation de la paie mensuelle : bref, même pas de quoi troubler M. Ségué dans ses habitudes conservatrices revendicatives.

Incapable d'améliorer, Chaban, en revanche, sait aggraver les choses. Il nous faut dénoncer impitoyablement sa décision de mettre les services de placement à la disposition directe des établissements d'enseignement secondaire. Il est indispensable de remodeler l'ensemble de l'enseignement en fonction de l'insertion dans la vie professionnelle, mais il est inadmissible qu'après avoir fait perdre aux jeunes des années dans un C.E.S., un C.E.T. ou un lycée au sein duquel ils auront été bien en peine d'apprendre un métier, on se débarrasse au rabais pour les firmes.

Ceci se passe, empiriquement, par endroits : à Poissy le C.E.T. est un vivier pour les chaînes de Simca. Chaban voudrait généraliser le procédé pour améliorer ses statistiques de chômage. Non merci !

Honnête gérant de la technocratie capitaliste, l'homme à l'avenir fiscal, parallèlement à la solution du douloureux problème du chômage, se préoccupe d'éviter les à-coups et les grèves « qualitatives » dans les entreprises : il propose donc de recycler les agents de maîtrise « pour que les relations de commandement à l'intérieur de l'entreprise soient conformes aux exigences de la vie moderne ». En clair : évitons que des « cheffailons » trop obtus ne fassent sauter la marmite comme c'est le cas aux « Nouvelles Galeries » de Thionville ou à Penarroya. Sans réformer fondamentalement la structure mutilatrice de l'entreprise, efforçons-nous d'huiler les rouages.

Enfin, pour montrer qu'il est en plein vent à tous les sens du terme, le maire de Bordeaux a promis une amélioration de la qualité de la vie, plus d'espaces verts et surtout des H.L.M. nettement supérieures à celles qui sont actuellement bâties. C'est à croire qu'il est inconscient ou qu'il prépare sa reconversion comme rédacteur à Hara-Kiri après son prochain licenciement.

... ADRESSÉ A DES MÉDIOCRES

Face à un discours creux, le Parlement a montré son vide structurel. L'opposition a parlé surtout des chances qu'elle avait de renverser le gouvernement aux prochaines législatives... sans trop y croire bien sûr. M. Mitterrand a fait des comptes d'apothicaire sur le nombre des chômeurs et disserté sur les statistiques officielles.

M. Ballanger a mis les rieurs de son côté en déclarant à propos de la déconvenue de la majorité après le référendum : « Vos amis encaissent mal, si j'ose dire... Peut-être s'agissant de certains d'entre eux, le terme est-il impropre et mal venu. »

Sa voix joviale, chaude et enjouée, rappelait à s'y méprendre celle de son ami M. Donneng, le P.D.G. d'Inter-Agra, qui décaisse si bien dans l'escarcelle du parti, et pourra peut-être nous expliquer comment on peut arriver à transformer la viande brésilienne en goulasch hongrois, le vin d'Algérie en vin d'Italie... ou en Armagnac.

Il a fallu le calsmiteux Claudius Petit, qui sévit tant d'années au Logement, pour élever le débat et rappeler que l'on ne peut satisfaire les jeunes seulement avec des biens de consommation ou des kilomètres d'autoroute.

Au moins le débat aura-t-il eu un mérite : sa retransmission télévisée aura montré aux Français que le tam-tam défoncé du Parlement est un gadget parfaitement inapte à élaborer un nouveau projet de civilisation pour mettre fin à la crise de notre société. A vrai dire, on commençait à s'en douter un peu partout dans le pays.

Arnaud FABRE.

EDITORIAL

V^e république de scandales en élections

Dans un récent article du "Monde", Pierre Viançon Ponté évoquait la fin d'une période de transition, « le moment où le passé est déjà mort sans que l'avenir soit encore né ».

Il est vrai que, depuis un an, on voit s'accumuler les signes précurseurs de l'effondrement du régime : la vague de scandales qui, il y a quelques mois, ne charriait que des députés obscurs, recouvre maintenant le gouvernement, depuis les affaires Chaban et Dechartre. L'administration n'hésite pas à venir en aide aux adversaires du pouvoir, atteint également par la suspicion qui pèse désormais sur son meilleur moyen de propagande, l'O.R.T.F. Enfin le gouvernement, durement touché par les résultats médiocres du référendum qui le privent de son « grand dessein », se montre incapable de concevoir autre chose que ce qui existe comme on l'a encore vu la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Tout semble donc en place pour l'acte final.

Il faudrait pourtant se garder de conclure trop vite à la mort de la V^e République. L'histoire des institutions montre en effet, à côté de chutes brutales, des agonies lentes, des pourrissements qui n'en finissent pas : ainsi, la III^e République a réussi à surmonter la crise de février 1934, et l'agonie de la IV^e a duré dix ans.

De même, pour la V^e République, la délivrance peut être longue à venir. Comme nous le remarquons la semaine dernière, l'opposition, tout aussi faisandée que la majorité, est incapable de formuler des propositions novatrices et ne tient peut-être pas tellement à prendre la relève. Il faut aussi compter avec le pouvoir qui, comme on l'a vu au cours des récents débats parlementaires, s'y entend en matière de démagogie. Et l'on peut raisonnablement penser que les députés de la majorité ne formeront plus qu'un bloc lorsque l'heure du combat électoral aura sonné.

Malgré le discrédit qui affecte l'équipe en place, malgré le dédain de plus en plus marqué des Français pour le jeu politique classique et en dépit de la révolte latente de nombreuses professions, il serait donc hasardeux de tenir pour certaine la défaite du gouvernement actuel aux prochaines élections.

Cela n'a d'ailleurs qu'un intérêt très limité. Il ne s'agit plus en effet de se contenter de gérer au jour le jour la « société France » — et de savoir qui seront les gestionnaires — mais de dépasser la société de consommation, de donner une finalité à la croissance économique, de définir le rôle que la France peut jouer dans le monde, face à la coalition des impérialismes. Dès lors, qu'importent les états d'âme de M. Pompidou, les finasseries de M. Mitterrand, les roublardises de M. Pompidou ? Quel que soit le vainqueur, il aura affaire dans les années qui viennent à un mouvement de révolte d'un genre nouveau, dont mai 1968 a été le signe annonciateur, et qui concernera l'ensemble de la société. Alors la démagogie classique, à coup d'autoroutes et de raccordements téléphoniques, ne servira plus à rien. Alors le pouvoir sera emporté, même si le Président de la République est rusé comme Ulysse et son Premier Ministre beau comme Adonis.

Encore faut-il qu'une force politique puisse définir un véritable projet de civilisation et sache rassembler les énergies dans une action commune, vers un objectif commun. Sinon on continuera à errer en pays d'utopie, et à s'égarer dans des actions partielles ou désespérées. La N.A.F. doit être ce fédérateur, et la monarchie le moyen de créer une société humaine. Le but semble lointain et nos moyens encore faibles. Mais lorsque le but est défini et les moyens connus, il suffit un peu de volonté pour que le souhaitable devienne possible.

N.A.F.

Petites annonces

L'association A.P.S. organise une colonie de vacances pour des garçons de 8 à 14 ans.

Date : du 26 juillet au 19 août, dans le Morbihan.

Prix : 450 F (voyage non compris).

Inscriptions et demandes de renseignements auprès de M. Michel Du Mestre, 13 bis, avenue Philippe-Auguste, 75 - Paris (11^e).

UNIVERSITAIRE travaillant sur le procès Louis XVI serait reconnaissant pour toutes indications et aides.

M. Christian Putschet, 253 ter, rue Vaillant-Couturier, 94 - Alfortville.

Aux lecteurs de la N.A.F., offre à 30 % de réduction, du *Livre d'Or des Reines de France*.

Ouvrage de grand luxe, tiré à 500 exemplaires, sous double emboîtement fleurdelisé, nombreuses illustrations et portraits. Prix 140 F franco (au lieu de 200 F).

Rappel : Histoire de l'Ordre de Malte, les Hôtels particuliers d'Aix, Testament de Louis XVI, Livre d'Or des Maréchaux d'Empire. Prospectus sur demande. Editions Borricand, B.P. 418, 13 - Aix.

NAF . TELEX . . . NAF . TELEX

● COLERE BLANCHE EN BRETAGNE. — La révolte des producteurs de lait dépasse très largement les revendications habituelles d'un secteur de l'économie. Elle pose le problème de la Bretagne et, au-delà, celui de la régionalisation. Elle pose aussi celui des circuits économiques. Michel Philipponneau a bien montré comment les producteurs bretons étaient soumis à des trusts parfaitement étrangers aux intérêts de leur région.

● LES COMMUNISTES ET LE CULTUREL. — Paul Maisonblanche, dans son article sur Fos, explique le jeu des municipalités communistes. La N.A.F. aura l'occasion d'étudier globalement la gestion de celles-ci. Signalons simplement aujourd'hui l'existence d'un C.D.L.P. (Centre de Diffusion du Livre et de la Presse) qui permet aux municipalités d'obtenir des commandes de librairie avec la ristourne des 33 %. Rien là que de normal à première vue. Oui, mais voilà : les livres distribués par le C.D.L.P. vous diffusent Stendhal ou Balzac préfacés et expliqués par des porte-plumes du P.C., André Wiermsier, par exem-

ple (!). Et puis ces précieux ouvrages sont cédés aux écoles avec une ristourne de 25 %. Où passe la différence ?

● ENVIRONNEMENT. — Une conférence doit avoir lieu à Stockholm sur l'environnement humain sous l'égide des Nations Unies. Incontestablement, les hommes responsables s'interrogent : comment maîtriser et orienter le développement économique ? M. Giscard d'Estaing réunira à Paris un gigantesque colloque sur la même question... Criton rappelle utilement dans *La Nation* que les Etats-Unis, avec 6 % de la population mondiale, consomment 35 % des ressources de la planète. Voilà qui impose des révisions déchirantes pour le monde de l'an 2000 !

● A la veille du référendum, 5.000 vélocipédistes avaient traversé Paris pour protester contre la pollution. Le 10 juin, les *Amis de la Terre* et le *Comité Sauver Paris* appellent les Parisiens à venir manifester contre la voie express rive gauche. Tous quasi Saint-Bernard avec le *Comité Sauver Paris* pour défendre la qualité de la vie contre les projets technocratiques.



la justice spectacle

Tandis qu'à Bruay-en-Artois l'enquête piétine, les commentaires sur la justice prennent le galop et s'emballent hardiment. Le dada connu sur le droit à l'information du public est enfourché avec brio.

Il y a quelques jours, Jean-Denis Bredin, dans *France-Observateur*, exprimait sur l'affaire une opinion assez insolite et félicitait la machine judiciaire de son bon fonctionnement, puisque après tout le Parquet avait demandé lui-même la liberté de l'inculpé, que le juge « était insensible aux sollicitations du Parquet » et que la Chambre d'Accusation avait ordonné, avant de se décider, un supplément d'information.

Mais pourquoi faut-il, en ce cas, que Jean-Denis Bredin ait commencé son article en disant que « la Justice offre à l'opinion publique un spectacle rassurant », comme si la vocation des robes noires et des robes rouges n'était vraiment que de donner au monde un spectacle et non pas tout banalement de rendre la justice ?

Or la recherche de la justice, qui suppose la recherche de la vérité, ne se fait certainement pas au mieux au milieu des bavardages, des pétitions, de ces milliers de juges improvisés qui s'affrontent avec autant de passion que d'incompétence sur les circonstances de la vie d'un notaire et de la mort d'une jeune fille, tandis que Jean-Paul Sartre s'avance enfin sur la scène, revêtu de sa toque en toc et de ses mille sophismes.

On admettra que la vérité, pour être cherchée et trouvée, a besoin de calme, de silence et encore, disons nettement le mot, d'autant qu'il est dans la loi, de secret. Pour résoudre les énigmes, la pipe au coin du feu est incon-

testablement préférable aux harangues de mauvaise qualité prononcées du haut des marches d'un Palais de Justice. Malgré la sympathie qu'on peut éprouver pour l'indépendance et le courage du jeune syndicat de la Magistrature, nous n'approuvons pas du tout le récent propos de son vice-président, le juge Charvet, déclarant que « si l'on donnait plus souvent aux gens l'occasion de voir la façon dont s'exerce la justice, certaines affaires seraient moins passionnées ».

Si nous croyons à l'utilité des audiences publiques, au moment du jugement, rien ne justifie qu'au moment de l'enquête le dossier passe les murailles, comme au beau temps de Marcel Aymé, et ne serait-ce que dans le souci des inculpés peut-être innocents et aussi des vrais coupables éventuels qui n'ont qu'à lire la presse quotidienne pour « potasser » leurs alibis.

Que cette opinion ne soit pas « populaire », nous ne l'ignorons pas, car le public a un goût naturel pour le malheur des autres, ce qui n'est d'ailleurs pas nouveau. Aristote le savait déjà et après lui, Corneille qui proposait la « purgation des passions », naissant, au théâtre du spectacle de fictions, ou de crimes si lointains dans l'espace ou dans le temps qu'ils en semblaient imaginaires. Je crois peu, je l'avoue, à la « purgation des passions », mais j'aime mieux du moins les erreurs judiciaires quand elles concernent les Atrides, que quand elles frappent les inculpés de notre temps.

La Chancellerie n'est pas de cette opinion. Elle est d'une impassibilité de granit breton devant le viol public de la loi sur le secret de l'instruction, comme d'ailleurs de la loi de 1870 sur la détention provisoire. On connaît sa méthode : quand une loi est trop ouvertement violée, elle propose une loi nouvelle, qui n'a plus qu'à être violée à son tour. Théâtre ! et d'ailleurs un vrai crime avec de vraies victimes détourne aisément le « bon peuple » de ses « mécontentements catégoriels ».

Ainsi le spectacle est-il dans la vie et la vie devient-elle tout entière spectacle à son tour, avec ses réformes en trompe-l'œil, ses décors en carton-pâte, ses acteurs qui rient dans la coulisse de leurs harangues qui font pleurer les chaumières ; avec ses lois de plus en plus vaines et inappliquées.

Il y a quinze jours, la N.A.F. mettait en exergue le sympathique effort filmé de Jean Yanne pour sortir de ce monde truqué et retrouver la distinction entre la fiction et la vie. Mais il en est de lui comme de tous ces prophètes : ou bien ils crient dans le désert, ou bien ils sont licenciés sans préavis.

Nous en concluons qu'appeler les « consommateurs » de la démocratie à lutter contre le mensonge, c'est les appeler à lutter contre la démocratie.

G.-P. WAGNER.

fos ou l'occasion

Lorsque l'on voit le pouvoir entreprendre des opérations stupides comme la rénovation du Marais on ne peut être que scandalisé. Mais il est encore plus attristant et révoltant de constater que dans la France de 1972 il existe des hommes pour concevoir et lancer des opérations d'aménagement du territoire intelligentes, fondées sur une appréhension exacte des réalités de l'âge post-industriel... et un Etat dont la corence aboutit à transformer ces opérations en monstruosité.

Ainsi Fos, qui devrait être la chance du Midi, risque fort dans la contexte politique actuel d'en constituer le cancer.

UNE OPÉRATION INTELLIGENTE...

L'idée de base de l'opération Fos a été la suivante : le Midi provençal et languedocien est sous-industrialisé. Pour le faire redémarrer il est difficile de compter seulement sur Marseille qui a toujours été une enclave « à part » en Provence et dont le site portuaire, au surplus, se prête mal à l'installation d'un complexe pétroléochimique.

Il est donc nécessaire d'implanter ailleurs un pôle industriel moderne. Or l'étang de Berre offre un plan d'eau magnifique. La construction d'un port à Fos accessible aux grands pétroliers a donc été décidée. A côté du complexe pétroléochimique qui en découlera, on amènera sur les rives de l'étang la grande sidérurgie et de multiples activités métallurgiques.

De fait, sont intéressées à cette opération quelque quatre-vingts grandes firmes et parmi elles De Wendel, Ugine-Kuhlmann, Imperial, Chemical Industry. Le complexe industriel nouveau fera vivre un million d'habitants en l'an 2000.

La question de l'urbanisation de la région s'est tout de suite posée. Il y avait deux solutions aberrantes : ou bien installer les industries à Fos et les logements à Marseille et reconstituer sur les rives de la Méditerranée le monstre parisien, ou bien concentrer toute l'industrie à Fos et disséminer les logements sur les rives de l'étang. Ce qui aurait abouti à une conurbation de type bassin minier lorrain ou du Nord.

Fort sagement, les promoteurs du projet ont opté pour une troisième voie : concentration de l'industrie lourde à Fos, répartition des autres industries entre les quatorze communes de l'étang afin d'éviter le cycle infernal des trois heures de transport par jour et des banlieues dortoir.

L'infrastructure routière et ferroviaire, en outre, est conçue de façon telle que l'effet d'entraînement de « Fos » se fera sentir jusqu'à Aix, Salon, Avignon, voire, dans un deuxième temps, à l'ouest du Rhône.

Face à ceux qui veulent réduire le Midi à un parc de loisirs pour l'Europe et à ceux qui, oubliant l'activité féconde des villes provençales jusqu'au XVIII^e siècle, daubent sur l'incurable paresse des méridionaux, Fos est un pari intelligent qui doit être défendu coûte que coûte.

... SABOTÉE PAR UN ÉTAT INCAPABLE

Il est malheureusement dommage que l'opération soit sabotée par les tares congénitales d'un régime incapable de prévoir et d'organiser.

L'opération de Fos concerne toute la nation, car près de 750 milliards de francs anciens y sont engagés par l'Etat et des dizaines de milliers d'habitants seront amenés d'autres régions françaises pour travailler en Provence.



manquée...

Or a-t-on mobilisé et sensibilisé l'opinion à ce sujet ? A-t-on prévu d'organiser la coordination entre les entreprises qui travailleront à Fos ? A-t-on prévu les contre-coups entraînés par Fos sur d'autres zones industrielles ? Non. Le transfert de De Wendel de la Lorraine à Fos est technologiquement justifié, mais il est inadmissible que la reconversion du bassin n'ait pas été mise au point à temps.

Par ailleurs, l'opération de Fos va bouleverser l'économie régionale. Ce peut être pour le meilleur, mais aussi pour le pire si des problèmes fondamentaux ne sont pas posés à temps : à qui profitera l'installation en Provence d'entreprises extra-régionales, voire multinationales ? Où seront réinvestis les profits ? Quelles garanties de sécurité d'emploi seront offertes aux travailleurs de Fos ? A la faveur de l'industrialisation du Midi, est-il possible de faire renaître des entreprises régionales, un capitalisme provençal qui prendrait en compte une partie de l'opération ?

Nous ne prétendons pas, dans le cadre de cet article, résoudre en trois phrases ces questions si délicates. Du moins faut-il qu'elles soient posées et étudiées. Ce n'est pas le cas et dans ces conditions on comprend les appréhensions d'un Robert Lafont qui redoute la « colonisation » du Midi par le grand capital, dans le cadre de l'industrialisation de Fos.

On voit mal d'ailleurs à quel échelon ces problèmes seront résolus. L'Etat, trop lointain, ne peut efficacement contrôler et coordonner l'action des forces économiques engagées. La région n'existe pas en dehors du préfet fonctionnaire disposant d'une faible marge d'initiative. Quant aux communes de l'étang, elles sont trop nombreuses (quatorze en tout) pour maîtriser à elles seules l'opération.

Elles sont d'ailleurs divisées et paralysées par les luttes de factions et compromettent le succès de l'entreprise. Juridiquement le statut de la zone à urbaniser ne peut être celui d'une ville nouvelle puisque la création à terme d'une nouvelle commune n'est pas prévue sur les bords de l'étang.

Les communes réclament donc que l'argent de l'Etat soit utilisé par un syndicat de communes de l'Etang de Berre. L'ennui c'est que neuf d'entre elles sont socialistes ou communistes ; que les socialistes veulent banlieusardiser la zone au profit de Marseille, ville de M. Defferre ; que les communistes songent surtout à utiliser l'argent de l'Etat pour faire du « cultural », c'est-à-dire de la propagande par le truchement des maisons de jeunes et ciné-clubs, et que leur urbanisme, d'Argenteuil au Havre, est triste, laid, bureaucratique en un mot.

Face à cela, l'Etat songe à appliquer, en sollicitant les textes, la loi Boscher qui prévoit l'affectation des ressources des collectivités sur le territoire desquelles se bâtit une ville nouvelle, à la caisse d'un établissement public contrôlé par lui... ce qui revient à piétiner les libertés communales.

Absence d'un échelon coordinateur et directeur au niveau de la région, oscillation entre la dictature de la technocratie d'Etat et celles de communautés locales bienfaisantes naturellement mais subverties par les féodalités partisans, Fos résume bien toute l'impuissance de la démocratie. Et c'est tout l'avenir d'une région qui est compromis, des centaines de milliards qui risquent d'être dilapidés.

Paul MAISONBLANCHE.

L'insatisfaction du présent rejoint aujourd'hui les visions apocalyptiques pour l'avenir. Brusquement l'homme découvre la face cachée de la croissance économique. Quelques groupuscules politiques, certains spécialistes de l'avenir de l'humanité (les futurologues) l'avaient démontré, croissance signifie élargissement des choix, mieux-être matériel, mais aussi destruction de l'environnement, dépersonnalisation de l'individu. Pourtant les cassandres de l'écologie, les défenseurs d'une « croissance zéro » (1) deviennent les meilleurs agents publicitaires d'une société basée sur le profit de quelques-uns et sachant récupérer les aspirations humaines les moins quantifiables.

Ainsi, fin juin, se tiendra à Paris une conférence de l'UNESCO qui, sur le thème « Economie et société humaine » et à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, réunira les plus ardents défenseurs de la croissance économique comme les tenants d'une accusation plus ou moins radicale. Faute d'une remise en cause des fondements politiques et sociaux d'une croissance aujourd'hui contestée, il est certain que de cette rencontre sortira, non point le néant, mais les éléments d'une nouvelle charte de la société industrielle moderne. D'ici peu on distinguera un quatrième secteur dans l'économie ; rétablissant dans sa pureté un environnement exploité par le premier secteur, pollué par le second, réduit aux bureaux-ghettos dans le troisième, il intégrera les nouveaux « besoins » des pays développés, les suscitera parfois, et ouvrira un nouveau cycle économique. « Organiser la croissance économique » est la seule réponse que puissent faire les hommes du système au « soulèvement de la vie ».

Parmi les contempteurs de la croissance, il en est qui ne se bornent pas à dénoncer les « nuisances » d'ordre purement matériel. J.K. Galbraith, dans son « Ere de l'Opulence », paru il y a déjà quinze ans, comme plus récemment E.J. Mishan (2) avaient bien vu que la prétendue abondance individuelle cachait mal la destruction de la « qualité de la vie », la subordination de l'intérêt général à l'intérêt des monopoles. Au-delà d'une pollution effective de la nature, c'est à une véritable pollution de l'être humain qu'entraîne la croissance économique actuelle. Cela est d'autant plus sensible dans le travail de l'homme qui perd toute finalité qualitative, sacrifié au cycle produire pour consommer, consommer pour produire. Le changement est devenu valeur de civilisation, l'homme, lui, est voué à l'automatisme du travail répétitif. La multiplicité des choix est un fait dans la société de consommation, mais elle développe plus l'aliénation de l'homme que sa liberté. Le mieux-être matériel dans la vie quotidienne est appréciable, mais il s'accompagne d'un nouvel esclavage, celui de l'éphémère.

Il est un point de la lettre de Mansholt qui mérite l'attention ; il semble en effet redécouvrir la notion de bien économique durable, et il est évident que cette vue du problème échappe totalement au système économique-politique. Rétablir la notion du durable nécessite la recherche de conditions politiques. Faut-il pour autant choisir entre un dirigisme pessimiste et un libéralisme optimiste ? Entre Sicco Mansholt préconisant pour l'Europe une planification sévère, et les conclusions du rapport Barre-Uri sur la capacité concurrentielle de l'Europe témoignant d'une foi absolue dans un progrès continu ?

croissance économique et société humaine

Le véritable procès de la croissance reste à faire. Celui du type de société engendré par la croissance économique, s'opposant aux qualités les plus élevées de l'homme. Le « soulèvement de la vie » est bien l'aspiration vers une autre dimension de la société. Rétablir la notion du durable au niveau économique n'est pas seulement pallier un hypothétique manque de ressources, mais aussi retrouver la dimension qualitative et du travail humain, et de la vie. Comment concevoir l'aboutissement d'une telle aspiration dans le système qui réunit dans les mêmes mains pouvoir politique et pouvoir économique ?

Un développement économique harmonieux devient possible avec un contrôle permanent des conditions et des conséquences de la croissance économique. Contrôle au niveau de l'entreprise. Contrôle au niveau de la cité. Redonner des finalités humaines à l'entreprise, c'est d'abord instaurer le contrôle du travail sur les objectifs commerciaux et financiers. Restaurer la qualité de la vie c'est d'abord donner à chacun la possibilité d'un véritable choix en ce domaine. Le cadre, comme le développement, de la cité, est le plus atténué par la croissance économique, l'urbanisation concertée devient le seul recours contre la destruction de la ville.

Le véritable contrôle de la croissance peut se faire à deux niveaux : celui de multiples libertés rétablissant pour chacun, dans son cadre de travail, dans son cadre de vie, la possibilité d'orienter la croissance au mieux des intérêts communs ; celui d'une société fondée sur la qualité, sur le durable, et dont le thème central ne serait plus d'accroître sa production physique.

Philippe DILLMANN.

(1) Cf. N.A.F. n° 56.

(2) Professeur à la London School of Economics, auteur de « Les coûts de la croissance économique ».



N.A.F. — Philippe de Saint-Robert, vous avez récemment écrit un livre intitulé « Principes pour une légitimité populaire » (1). Pourquoi ?

P.S.-R. — Ce livre a une histoire : quand j'ai rencontré le général de Gaulle pour la première fois, c'était à la suite de mon premier livre sur « Le Jeu de la France » (2). Or, au lieu de me parler de politique extérieure, le général de Gaulle a surtout abordé le problème des institutions. Il m'avait alors demandé de faire à la radio, à la télévision, et dans la presse écrite, des interventions pour expliquer les institutions de la V^e République. Cela ne s'est pas fait parce que j'avais alors pris position contre la tendance du Premier ministre de l'époque, qui voulait faire évoluer les institutions dans un esprit assez « Troisième République », dont nous avons aujourd'hui l'apothéose. Voilà pourquoi j'ai, en revanche, écrit ces « Principes ».

N.A.F. — Dans ce livre, vous posez la question de la légitimité. Mais qu'est-ce que la légitimité ?

P.S.-R. — Vous savez que le général de Gaulle a réinventé, à travers son histoire personnelle, une certaine forme de légitimité, qu'il a opposée en 1940 au concept de légalité représenté par « l'Etat français ». Cette légitimité est quelque chose d'indéfinissable, sauf si l'on se réfère à l'histoire de France et à la tradition capétienne qui a inventé un concept de légitimité unique dans l'histoire des pays occidentaux.

Historiquement, nous avons eu en France un double mouvement, qui définit la légitimité française : la constitution d'un Etat contre les féodalités et la lutte contre les hégémonies. Cette constitution de l'Etat s'est faite par une alliance instinctive entre le roi et le peuple, et c'est ce que l'on peut appeler la légitimité populaire de ce fameux droit divin qui n'existe pas réellement dans notre histoire, et qui n'est qu'une déformation tardive du fait que la voix du peuple était la voix de Dieu.

Parallèlement, il y avait la volonté du roi d'être « empereur en son royaume », le refus de la France du Saint Empire et de toutes les tentatives hégémoniques.

Il y a donc deux concepts fondamentaux qui fondent l'idée de légitimité : à l'intérieur, l'indépendance à l'égard des féodalités, à l'extérieur, la constitution entée de la France dans son indépendance. Mais cette indépendance n'était pas du nationalisme. Pour moi, le nationalisme en France n'existe pas. C'est une expression inventée au XIX^e siècle, quand des pays comme l'Italie et l'Allemagne, qui existaient en tant que peuples, ont voulu se constituer en nations, une nation étant essentiellement un peuple historiquement rassemblé autour d'un Etat. La nation française, quant à elle, s'est constituée depuis trop longtemps pour avoir besoin de faire du nationalisme. Il ne lui est pas non plus nécessaire, pour se prouver qu'elle existe, d'être agressive vis-à-vis de l'extérieur comme l'a été l'Allemagne.

L'idée de nation, pour la France, n'est pas une idée agressive. Une nation, c'est d'abord

réponse de philippe de saint-r une légitimi

une civilisation, c'est-à-dire une manière de vivre ensemble et de vivre ensemble depuis très longtemps. Cela ne fait d'ailleurs pas obstacle aux rapports que toute nation peut entretenir avec ses voisins. Bien au contraire, cela lui donne une grande liberté : plus vous êtes content à l'intérieur de vous-même, plus vous vous sentez libre d'esprit quand il s'agit de coopérer avec les autres.

N.A.F. — On dit aujourd'hui que la nation est « dépassée ». Selon vous, doit-elle effectivement disparaître dans l'Europe que certains voudraient construire ?

P.S.-R. — Il s'agit là d'une campagne politique qui prend appui sur de faux arguments scientifiques. Les gens qui vous disent que la nation est dépassée sont les mêmes qui affirment qu'il faut faire les régions. Mais pourquoi les régions ne seraient-elles pas dépassées, elles aussi ?

Mais surtout, il faut bien prendre garde à une chose : c'est que l'on ne veut pas détruire toutes les nations, mais seulement la nation française, parce qu'elle continue à représenter au sein de l'Europe le refus des hégémonies. Donc il y a là une entreprise politique, et il faudrait que les gens qui sont contre la nation aient le courage de dire qu'ils sont avant tout contre le fait qu'un pays souhaite agir dans l'indépendance, et non pas selon les directives de Washington, de Moscou ou de Tel Aviv.

Il faut aussi bien voir que ce ne sont pas les nations qui sont aujourd'hui menacées mais bien plutôt les empires, et j'en veux pour preuve la connivence entre Washington et Moscou, résultant uniquement des menaces qui pèsent sur la domination que ces deux capitales exercent.

Enfin, contrairement à ce que l'on répétait depuis des années, le référendum a montré que les Français se moquent de l'Europe telle que la présentent Lacombe, Servan-Schreiber et Cla-

card d'Estaing. En réalité, qui voulait l'Europe ? Les Allemands, parce que c'était pour eux le moyen de retrouver une respectabilité internationale, les Italiens, parce que l'Italie n'existe pas vraiment, et les petits pays comme la Belgique, parce que l'Europe leur ferait prendre une importance hors de proportion avec ce qu'ils sont. Mais en ce qui concerne notre pays, je ne vois pas pourquoi, étant donné les valeurs morales et intellectuelles qu'elle représente, la France devrait renoncer à être elle-même dans le monde où nous sommes : sa conception de l'Etat et de l'indépendance nationale constitue un témoignage permanent pour beaucoup de pays qui ont été récemment brimés, parce qu'elle donne un exemple de refus de l'inféodation. De ce point de vue, l'existence de la France demeure parfaitement justifiée, et c'est ce qui explique pourquoi elle gêne tellement.

N.A.F. — On dit que la France n'a plus les moyens d'une politique indépendante, et donc qu'elle doit se fondre à l'Europe si elle veut se faire entendre.

P.S.-R. — Il est évident que nous ne sommes plus la France de Louis XIV et il est certain que nous ne sommes pas l'Amérique. Mais pourquoi veut-on absolument que toute forme d'existence soit impossible, du moment qu'on n'est pas le plus fort ?

D'autre part, dire qu'il faut faire quelque chose avec d'autres me paraît abstrait. L'Europe n'est d'ailleurs rien d'autre qu'une abstraction lyrique : ce n'est pas parce qu'on aura mis ensemble des Anglais, des Français et des Allemands qu'il y aura une nation européenne. Un tel mélange ne fait pas un Etat, il ne fait pas une ambition nationale, puisque cette nation européenne n'existe pas. Par contre, cette volonté « européenne » peut très bien déboucher sur le chaos, ou sur l'Europe américaine, ou sur l'une après l'autre.

Finalement, cette idée qu'il faut devenir les



Robert

té populaire

Philippe de Saint-Robert, journaliste et écrivain, a publié « Le Jeu de la France », « Le Jeu de la France en Méditerranée », « Principe pour une légitimité populaire ». Il a collaboré à « Notre République » et à la « Tribune des Nations ». C'est l'un des principaux doctrinaires de la gauche gaulliste.

autres parce que cela ne nous suffit plus d'être nous-mêmes me paraît constituer une sorte de tare mentale.

N.A.F. — Selon vous, quel doit être le « Jeu de la France » ?

P.S.R. — Le jeu de la France, c'est d'abord de rester elle-même. Nous avons défini pendant douze ans une politique, sans doute imparfaite, mais qui consistait à rendre à la France un Etat. Cet Etat peut sans doute être remis en question, il a pris depuis 1969 une orientation que pour ma part je ne souhaitais pas, mais il comporte la possibilité pour un homme de reprendre les choses en main pour le cas où elles dériveraient trop. C'est là quelque chose de capital : il n'y a plus, comme sous la Troisième ou la Quatrième, une nature profonde des institutions qui empêche toute possibilité de rénovation, quelle que soit la bonne volonté des hommes.

Il y a donc eu cette restauration de l'Etat, et parallèlement une redéfinition sur le plan de la France et de son rôle, qui fait que la France est redevenue elle-même et qu'elle a repris en main sa défense. Et cette défense doit être entendue au sens strict du terme, et non comme une volonté d'agression. Notre système est très justement dit de « dissuasion », puisqu'il consiste à démontrer à un adversaire que le risque qu'il prendrait en nous attaquant serait disproportionné à l'enjeu que nous représentons pour lui. Ce système efficace de défense nous permet de ne pas être entraînés dans des guerres qui ne sont pas les nôtres. Il est donc notamment préférable à l'O.T.A.N., qui était l'organisation structurelle de notre dépendance sur le plan de la défense nationale. Ce qui revenait pour les Français à remettre leur vie à autrui, leur nation à une autre qui, elle, ne se renonçait pas elle-même, loin de là. Cette volonté d'indépendance, obtenue hier à l'égard de l'O.T.A.N., doit aujourd'hui nous inspirer dans nos rapports avec l'Europe. Mais

cette volonté d'indépendance n'exclut pas les traités et les accords de toutes sortes. Il suffit simplement que notre pays ait à tout moment la possibilité de « reprendre ses billes ». Pourquoi ? Prenons l'exemple de l'Allemagne ; depuis quatorze ans, on essaye de s'entendre avec elle et je crois que c'est une bonne chose. Mais il nous faut conserver notre liberté d'action pour le cas où l'Allemagne voudrait nous entraîner dans des histoires de réunification ou de reconquête de territoires perdus. Or cette hypothèse n'est pas à exclure. On veut faire une Europe dans laquelle l'Allemagne n'est pas satisfaite de ses frontières, d'abord à cause de sa division, et ensuite du point de vue de l'Allemagne considérée comme un tout. Donc il y a des sources de querelles. Devons-nous épouser les querelles des Allemands ? Je ne le crois pas et c'est pour cela que nous devons, tout en coopérant avec les autres, demeurer une nation indépendante et absolument souveraine.

N.A.F. — Toutes les idées que vous venez de développer ont été incarnées par le général de Gaulle. Mais celui-ci ayant disparu, quel est l'avenir de la France et quel est l'avenir des institutions de la V^e République ?

P.S.R. — Vous savez, l'avenir de la France, c'est ce que les Français en feront. Il est certain que, le général disparu, les institutions et la politique extérieure qu'il avait conçues n'ont plus tout à fait la même dimension. Mais la monarchie de la Régence et celle de Louis XIV n'avaient pas non plus la même dimension.

Ce qui est important, c'est d'avoir des institutions. C'est peut-être formel, mais depuis 1789 nous n'avons que des institutions formelles et il n'est pas possible qu'il en soit autrement. Ces institutions peuvent servir au meilleur comme au pire, selon l'homme qui sera à la tête. Je crois que l'on ne peut rien à cela. Ce qui

est essentiel, c'est que les institutions conçues par le général de Gaulle ont tout de même limité le danger de mise en exploitation de la France par les partis politiques comme par les puissances étrangères. Mais ce danger demeure, et peut réapparaître si les hommes qui sont à la tête de l'Etat n'ont pas le courage d'y faire face.

Cela dit, je ne ferai aucun pronostic sur l'avenir de la France. Mais je ne vois pas pourquoi il faudrait désespérer, puisque l'avenir, c'est notre volonté.

N.A.F. — Vous savez que nous sommes monarchistes parce que nous pensons que la démocratie n'a pas su restaurer l'Etat. Ne pensez-vous pas que l'expérience du général de Gaulle est unique et que finalement il faudra bien choisir un jour entre la République et la Monarchie ?

P.S.R. — Tout d'abord, je ne pense pas qu'il faille opposer monarchie et démocratie. La monarchie n'est pas antidémocratique, car s'il en était ainsi, elle ne se serait pas faite avec le peuple contre les féodaux et l'éternel parti bourgeois qui ne font qu'un.

Cela dit, quand on parle de monarchie, il faut à la fois considérer le problème historiquement et en fonction des conditions politiques présentes. Sur le premier point, seuls les imbéciles peuvent contester que la monarchie a fait de ce pays ce qu'il est, et qu'elle lui a donné cette dimension unique, fondamentalement capétienne, que j'évoquais tout à l'heure. Et je crois que la politique du général de Gaulle était, à l'intérieur comme à l'extérieur, une politique, je ne dirai pas monarchique, mais profondément capétienne. Par ailleurs, le général de Gaulle pensait avoir remis dans la République ce qui lui semblait nécessaire de monarchie pour qu'elle n'aille pas à vau-l'eau. A-t-il résolu le problème institutionnel qui se pose depuis 1789 ? Je crois qu'il ne pensait pas l'avoir résolu, et peut-être pensait-il qu'il était insoluble. Disons qu'il pensait tout de même l'avoir amélioré. En effet, que serait la monarchie héréditaire que vous souhaitez, sinon une république héréditaire ? Si la Restauration avait duré, le roi de France n'aurait pas aujourd'hui plus de pouvoirs que la reine d'Angleterre. Donc, tout cela me paraît un peu artificiel.

Peut-être l'hérédité demeurerait-elle une forme efficace de transmission du pouvoir s'il n'y avait pas eu de rupture dans la tradition. Mais aujourd'hui, après une aussi longue coupure, je crois qu'il n'est pas sérieux de l'envisager. Le général de Gaulle en était bien conscient, et je sais même qu'il le regrettait. Enfin, il y a d'autres légendes — celle de Napoléon en particulier — qui maintenant tiennent plus au cœur des Français que la légende capétienne. Je dis bien à leur cœur, non à leur raison, mais cela suffit pour tout embrouiller. Mais malgré tout cela, ou plutôt de ce fait même, il faut avoir d'autant plus la volonté de continuer la France et de maintenir l'Etat que précisément, depuis la rupture de 1789, ils ont cessé d'exister par ce qui les avait faits.

(1) Ed. de l'Herne, 1970.

(2) Ed. Julliard, 1967.



gaullisme et monarchie

Philippe de Saint-Robert est partisan de l'indépendance de la nation et de l'indépendance de l'Etat. Il voit dans cette double nécessité l'axe fondamental de toute la politique capétienne, pour laquelle il ne cache pas son admiration. Et il n'hésiterait peut-être pas à se proclamer aujourd'hui monarchiste s'il ne doutait de la possibilité d'une restauration.

Aussi peut-on se demander ce qui le sépare de nous, si l'on met provisoirement de côté la question des moyens. *Tout*, répondront certains, *puis-que Philippe de Saint-Robert est gaulliste*. Avant de trancher, que l'on prenne soin de lire attentivement sa réponse. N'y relève-t-on pas la volonté, qui est aussi la nôtre, d'ancrer toute politique extérieure dans le réel ? N'y trouve-t-on pas une réfutation de l'europhisme qui recouvre très exactement celle de la *Nouvelle Action Française*, au nom d'une conception identique de la nation ? Car ne nous y trompons pas : nationalisme, à l'Action française, n'a jamais signifié désir d'agression, mais simplement volonté de défendre un ensemble qui est à la fois une amitié, un héritage et une communauté protectrice.

Pourtant, Philippe de Saint-Robert n'est pas maurrassien, comme il le dit nettement dans un de ses livres. Y aurait-il donc des points de convergence entre Maurras, de Gaulle et la monarchie ? De nombreux maurrassiens ont toujours rejeté avec horreur une telle hypothèse. Attitude qui ne péchait d'ailleurs pas par excès de logique puisqu'elle les conduisait à rallier le clan « atlantiste », à reprendre les arguments outranciers des débris de la collaboration, et à regretter les « beaux jours » du parlementarisme. C'est que la passion avait effacé de leur mémoire certaine page de « *Votre Bel Aujourd'hui* » sur le 18 juin et certaines consignes de Maurras qui, en 1948, demandait à ses amis de voter pour le R.P.F. Et cette passion leur était toute faculté de juger politiquement l'action du général de Gaulle après 1962.

Combien en avons-nous connu de ces antigaulistes frénétiques, qui mettaient un point d'honneur à prendre le contrepied de chacune des paroles et de chacun des actes de de Gaulle pour la seule raison que celui-ci ne pouvait que mal faire. Sans doute cette passion était-elle compréhensible chez ceux qui avaient souffert du gaullisme. Il n'empêche que leurs prises de position étaient souvent en contradiction directe avec l'intérêt national.

Il est en effet évident que la philosophie gaullienne de l'Etat et de son rôle, de la nation et de son destin, étaient plus proches de la pensée de Charles Maurras que la « doctrine » de la droite « nationale ». Car c'est bien de Gaulle qui réclamait « un Etat aussi impartial que possible, c'est-à-dire aussi dégagé que possible des intérêts des uns et des autres, un Etat qui ne serve que le pays », un Etat qui devait « assurer » la continuité de nos affaires, la stabilité de nos pouvoirs publics. N'est-ce point là une définition toute monarchique, où l'Etat apparaît comme le fonction-

naire de la société, l'arbitre des intérêts et la condition de l'existence de la nation ? De même, la nation n'apparaît-elle pas chez de Gaulle comme une réalité très concrète, une œuvre de la durée, un héritage ? Enfin, la politique extérieure du gaullisme ne reprend-elle pas les grandes lignes de « *Kiel et Tanger* », de même que la politique de défense reprend les thèmes que développait Maurras dans « *Votre Bel Aujourd'hui* » ?

A la lecture de ces lignes, ceux qui nous accusaient déjà de « mao-maurrassisme » nous qualifiaient désormais de « gaullo-mao-maurrassiens ». Et d'aucuns y verraient l'influence diabolique de Maurice Clavel, ce nouveau loup-garou des familles bien-pensantes.

Mais nous serions alors de bien curieux gaullistes, car autant ce que nous avons dit de la philosophie du général de Gaulle nous paraît indéniable, autant nous demeurons vigoureusement critiques quant à la pratique gaullienne sur le plan strictement français.

Nous n'oublions pas les méthodes employées par de Gaulle pour « régler » la question algérienne. On ne peut trouver aucune excuse aux discours mensongers de 1958, à la fusillade de la rue d'Ally, au siège de Bab-el-Oued. Le gaullisme a montré là son visage le plus négatif : son visage de guerre civile qui a été trop souvent le sien. D'autre part, la solution gaullienne du problème colonial manifestait l'incapacité de la V^e République à concevoir autrement qu'en termes d'assimilation ou de séparation ce que l'on appelait l'Empire français. N'est-ce point là le reflet des conceptions jacobines dont le général de Gaulle n'a jamais pu se débarrasser ? D'ailleurs, de Gaulle n'a-t-il jamais su se débarrasser de la démocratie, c'est-à-dire, précisons-le une fois de plus, du système qui place l'Etat dans la dépendance de l'élection ?

Certes, nous ne nierons pas que de Gaulle a restauré l'Etat dans une certaine mesure, en le libérant du Parlement. Mais cette libération était-elle définitivement acquise, mais cette indépendance était-elle totale ? Sans doute, dans la pratique, de Gaulle a su se libérer de l'emprise des

partis et des groupes de pression. On sait d'ailleurs que ces derniers ont su prendre une revanche décisive, lors du référendum de 1969. Mais la V^e République n'a jamais pu se dégager de l'emprise technocratique, dont l'influence s'est au contraire considérablement renforcée depuis 1958. Ce qui explique pour une bonne part que de Gaulle n'ait jamais pu mener une politique économique et sociale novatrice.

Ainsi, malgré les aspects positifs que nous avons soulignés, l'indépendance de l'Etat demeurait partielle et perpétuellement menacée par les principes démocratiques qui sont à la base du système mis en place en 1958 : il suffisait que la chance tourne lors d'une consultation électorale, comme cela a failli se produire en 1967, pour que l'ensemble de l'édifice soit menacé. Et que seraient devenus les acquis du gaullisme dans le domaine de la politique extérieure et de la défense nationale si Mitterrand l'avait emporté en 1965 ?

Il est certain, comme le montre Philippe de Saint-Robert, que le général de Gaulle était conscient de n'avoir pas résolu totalement le problème institutionnel, et peut-être souhaitait-il la restauration d'une monarchie qui aurait effectivement permis l'indépendance, la stabilité et la continuité. « Cela aurait pu être », nous disait Pierre Boutang. Mais cela ne s'est pas fait, et l'on est bien obligé de constater que le pompidolisme n'a que de très lointains rapports avec la politique gaullienne. Nous voici revenus au jeu des partis, pressés de nous fondre dans l'Europe, et toujours plus soumis à la dictature de l'argent. Comme le dit Philippe de Saint-Robert, « ces institutions peuvent servir au meilleur comme au pire ». Mais comment peut-il accepter l'éventualité du pire ? Il nous répondra qu'il suffit de volonté pour écarter les dangers. Mais, plutôt que de l'épuiser en des luttes hasardeuses, pourquoi ne mettrait-il pas sa volonté au service du projet monarchique ?

Il y a bien sûr une longue rupture et d'autres légendes se partagent le cœur des Français. Mais le gaullisme ne venait-il pas lui-même après une longue période d'hostilité au pouvoir personnel qu'incarnait Napoléon III il y a plus de cent ans ? On ne referra pas la monarchie sans les Français. Il faut donc rendre les Français monarchistes. Ce qui est tout de même plus facile que de vouloir continuer la France et maintenir l'Etat sous un régime qui s'emploie à les détruire.

Gérard LECLERC,
Bertrand RENOUVIN.

RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE

la semaine prochaine la réponse de

GABRIEL MARCEL
de l'institut



Nixon - Brejnev : vers un nouvel équilibre

La rencontre, qualifiée d'historique, entre les leaders des deux grands impérialismes, consacre le caractère tripolaire de la politique internationale ; la Chine, absente de cette rencontre, n'en sera pas moins présente dans les négociations. Il serait vain de tenir l'antagonisme U.R.S.S.-U.S.A. comme irréductible et absolu.

UNE FAUSSE OPPOSITION

En dehors même du contexte de « détente », plusieurs faits confirment la faiblesse du contentieux entre les deux pays : aucun litige territorial ne sépare les deux grands. Chacun d'entre eux constitue un continent, et le seul point de contact est le détroit de Behring. Au XIX^e siècle, la Russie a cédé l'Alaska aux Etats-Unis, ce qui élimine tout territoire soviétique situé sur le continent américain.

Jamais les deux pays ne se sont affrontés militairement, malgré leur accession à la puissance mondiale depuis un demi-siècle. Jusqu'en 1945, l'U.R.S.S. a surtout eu les Etats occidentaux comme adversaires. Du jour où le protectorat américain s'est installé en Europe, les deux zones d'influence se sont trouvées en contact direct ; la rivalité est née de ce contact et de l'élimination des autres grandes puissances à la suite de la guerre : France, Grande-Bretagne et Allemagne ont perdu leur rôle mondial au profit des Etats-Unis.

Contrairement aux conflits classiques, la rivalité soviéto-américaine ne se pose pas en termes de menaces sur leur territoire national ou leur indépendance, mais en termes de contrôle sur un ensemble d'Etats. Les Etats-Unis se sont opposés à l'U.R.S.S. quand la politique d'expansion soviétique a menacé de rompre l'équilibre international : les affaires de Grèce (1947-1949) et de Corée (1950) ont marqué les limites de l'expansion soviétique tolérée par les U.S.A. La décolonisation a contribué à la prolongation de la rivalité : le départ des puissances coloniales européennes laissait le champ libre aux ambitions de conquête des deux grands. C'est ce qui explique que l'affrontement n'ait jamais été direct, mais se soit déroulé par pays tiers.

Cette politique d'expansion se termine avec l'achèvement de la décolonisation (tout au moins dans ses grandes lignes). A partir de 1960, l'affrontement

se transforme en tentative de consolidation des zones d'influence.

La politique de détente ne vise pas à dissoudre les blocs, mais à assouplir la rivalité entre les deux grands par l'équilibre et le respect mutuel des zones d'influence. Toute violation de cette règle entraîne un durcissement immédiat du partenaire : l'affaire de Cuba en est l'exemple type.

Par contre, l'U.R.S.S. a parfaitement toléré le débarquement U.S. à Saint-Domingue, tout comme le deuxième coup de Prague a été entériné par les Etats-Unis. Cependant, il reste nombre de pays contestés entre les deux grands et qui ne se situent dans aucune des deux zones de mouvance.

Alors intervient l'équilibre de la terreur qui empêche l'affrontement direct, d'autant que l'affrontement peut prendre des formes discrètes : espionnage, contrôle des forces politiques, corruption, etc.

LES DEUX STRATÉGIES

Les conditions d'affrontement entre les deux grands sont différentes, quoiqu'il existe des convergences entre les formes de domination. La tutelle américaine tient à son poids économique et aux formes d'exploitation qu'elle recèle.

La politique « impérialiste » chère à Théodore Roosevelt recherche surtout le profit économique que les Etats-Unis peuvent retirer de leur présence dans un pays. Le moralisme wilsonien puis rooseveltien tend à disparaître avec la crise de conscience que traversent les Etats-Unis.

La politique américaine ne fait plus étalage de prétentions idéologiques, mais s'appuie essentiellement sur les rapports de force. Tout autre apparaît la position soviétique ; le régime n'a de justification et de légitimité que s'il s'oppose en paroles et en actes au « camp capitaliste ».

Cette conception marque la limite de la détente : le rapprochement ne doit pas remettre en cause la légitimité des « conquêtes socialistes », que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Les stratégies diffèrent profondément : la doctrine Nixon n'est que la justification d'un néo-isolationnisme causé par les difficultés internes des Etats-Unis. Au contraire, la doctrine Brejnev consacre un droit d'intervention

partout où le bloc communiste risque de se fissurer.

Repli pour les U.S.A., statu quo, voire reconquête pour l'U.R.S.S., les deux stratégies contribuent à empêcher les conflits entre les deux grands.

LA DIPLOMATIE TOUS AZIMUTHS

Quant aux négociations sur les limitations des armements stratégiques, elles n'ont rien d'humanitaire : là encore, le souci de l'équilibre des forces joue, joint au rôle politique essentiel des armements stratégiques : la simple terreur qu'ils inspirent suffit à protéger le régime qui en est le détenteur, même si sa situation est critique sur d'autres plans.

Les avantages acquis par l'U.R.S.S. ont aidé au succès des négociations : en 1969, l'Union Soviétique a rattrapé les Etats-Unis dans le domaine des armements stratégiques ; d'autre part, la dyarchie du Kremlin s'est transformée en monocratie de Leonid Brejnev qui a réussi à imposer une politique étrangère fondée sur le maintien du camp socialiste et la consolidation des positions soviétiques en Europe.

C'est à partir de cette date que la diplomatie soviétique se montre extrêmement active : relance du projet de conférence européenne de sécurité, négociations sur les S.A.L.T., réponse aux propositions du chancelier Brandt. En 1971, l'offensive se précise ; le gouvernement soviétique propose successivement l'ouverture de négociations sur la réduction des forces en Europe, une conférence des puissances nucléaires, une proposition de contrôle sur les flottes de guerre engagées hors des bases nationales, etc.

Chaque négociation pouvait servir d'introduction aux autres pour parler : le marchandage sur les S.A.L.T. permettait d'aborder le problème de la réduction des forces en Europe et de la conférence européenne de sécurité, les discussions sur le traité germano-soviétique de soulever le statut de Berlin, etc.

La rencontre Nixon-Brejnev a confirmé le caractère tripolaire du monde, mais aussi l'importance capitale du statut des pays européens. En vérité, c'est là que se situe l'enjeu de la compétition.

Ph. Bernstein

BULLETIN D'ABONNEMENT

17, Rue des Petits-Champs PARIS-1^{er}

ccp naf 642-31

nom _____ Prénom _____
n° _____ rue _____ ville _____ département _____

**Je souscris un abonnement
d'un an à la n.a.f.-hebdo
normal 45fr soutien 100fr**





comment s'en servir ?

J'ai sacrifié depuis six ans à la société de consommation. A la demande impérieuse de mes enfants j'ai mis bout à bout mes maigres économies et j'ai acheté un poste de télévision — en noir. Je bats ma coulpe. Je reconnais que je le possède — ou du moins qu'il possède mes enfants et leurs amis. Combien de fois ai-je dû me réfugier dans ma chambre, un oreiller sur la tête, pour éviter une mort prématurée qui eût été due aux hurlements de Claude François, ou aux abrutissantes séquences de Guy Lux ? Combien de fois ai-je mangé un œuf au plat sur le rebord de la baignoire ? qui, par la bonne fortune est assez éloignée du poste de télévision, lequel, lui, se trouve dans la salle à manger ?

Et le dimanche, me direz-vous ? Ah ! le dimanche, c'est pire que tout ! Devant ce robot, mes hommes, mon mari et mon fils, radieux et hébétés, regardent le match football-rugby en se donnant de grandes claques sur les fesses.

Il paraît que ce genre de choses rapproche les pères des fils, et que si ces coutumes dominicales avaient été plus répandues — je veux dire les claques sur les fesses et l'exaltation devant les matches de rugby à la télévision — nous aurions évité Mai 68.

Je n'ai rien, personnellement, contre la télévision. Je pense que les gens intelligents sont assez

malins pour foire du feu avec deux pierres de silex — et comme je fais partie de ce petit nombre, j'ai — en triant — appris de la télévision, autant que de la littérature du théâtre ou du cinéma, mais là où les choses se gâtent, c'est lorsqu'on en arrive à l'aberrant règlement financier qu'implique nécessairement la taxe télé-T.U.P.

J'ai reçu un papier de Cedex 2021 30 - Rennes-Gare me demandant d'acquitter une taxe de 120 francs zéro, zéro pour mon poste de télévision. En contribuable zélée, j'ai aussitôt acquitté ma taxe — avec d'autant plus de plaisir que sur le papier, il était écrit au crayon feutre rouge :

« Un moyen plus pratique pour payer votre redevance... » et dans la marge :

« Une simplification » J'adore les simplifications. Encore dans la marge :

« Comment vous en servir » ? Paiement par chèque bancaire, joignez à votre chèque les deux volets de la formule. Adressez l'ensemble à la boîte postale précisée sur la formule.

Le douze avril mil neuf cent soixante-douze, par le chèque bancaire n° 3-7-060-607 j'acquittai ma redevance, et voilà que ce matin, qu'est-ce que je trouve dans mon courrier ? Un papier du Centre des redevances O.R.T.F. C./C./ Rennes 9419-00 qui me demande, par ordinateur optique, de lui faire parvenir, dans les plus brefs délais, la somme de 132 francs, zéro, zéro — car je suis redevable de 10 %, n'ayant pas acquitté ma taxe.

Si je n'avalais pas été aussi bien élevée par ma grand-mère, qui n'admettait pas qu'on se laisse aller, je dirais que j'en suis tombée sur le c.l en lisant les desiderata de l'ordinateur optique.

Car, enfin, au train où va l'ordinateur optique, j'ai parfaitement compris que je vais payer bien-

tôt 25 %, puis 30 % d'amende, puisque l'ordinateur paraît décidé à refuser ma redevance. L'huissier viendra mettre son papier bleu — tout à fait périmé — sous ma porte, car là où l'ordinateur piétine, l'huissier chemine. Et en une heure je verrai s'en aller ma table de cuisine en formica, mes deux fauteuils en cuir de Cordoue, achetés à Tolède avec les quatre sous que m'avait dispensés mon éditeur, ma vieille armoire bretonne, don de mon oncle Henri pour mes noces — et même mon poste de télévision — l'ordinateur optique est bien capable de se payer sur la bête !

Et bien, non. Je suis décidée à me battre. Je ne tuerai pas l'huissier, qui n'est qu'une victime, comme moi, dans cette affaire, mais puisque nous en sommes aux « Manif », je viendrais, s'il le faut, à pied, à cheval ou en voiture, mon chèque en main, devant l'O.R.T.F. et — qu'elle soit T.U.P. ou pas T.U.P. — avec simplification, je défendrai mes droits et tous ceux des téléspectateurs opprimés par la T.U.P.

J'ai d'ailleurs écrit à l'ordinateur optique, par lettre recommandée, en lui disant : « Ne faites pas l'idiot, reconnaissez vos torts, que celui qui n'a jamais péché vous jette la première pierre. Je ne souhaite pas la mort du pécheur, mais vous êtes analphabète, ça n'est pas votre faute. »

Puis, excédée de ma compréhension taxée à 20 % puis 30 %, j'ai ajouté (à ma honte, je l'avoue) une phrase d'une vieille mélodie bretonne :

« Et moi je vous em..de
Miron-ton, miron-ton, miron-taine
Et moi je vous em..de
Par-dessus le marché. »

Si l'ordinateur optique digérait ça, je serais sauvée.

Béatrice SABRAN.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F

Abonnement de soutien : 100 F

C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

Directeur politique : Gérard Leclerc.
Rédacteur en chef : Arnaud Fabre.

REDACTION :

Politique Intérieure : Paul Meisonblanche, Christian Dujardin, Bertrand La Richardais, Patrick Plassis, Stanislas Leblanc, Hervé Colla, Gilles Desorres.

Politique étrangère : Axel Alberg, Philippe Vergne, François Martin, Perceval (Moyen-Orient), Yann Kerlann (Extrême-Orient).

Politique sociale : G.-P. Wagner, J.-C. Fréaud (Justice), Philippe Dantols, Jean-Pierre Boulogne (Médecine), Marius Brémont.

Politique économique : Ph. Dillmann, Ph.-H. Durocher, J. Delcour, Henri Villemart.
Les Idées : Gérard Leclerc, Bertrand Renouvin, Francis Bertin.

Lettres, Art, Spectacles : Christian Delaroché, Dominique Paoli, Anne Richard.

Enquêtes et débat : Bertrand Renouvin, Patrice Bertin.
Secrétariat de rédaction : François Fleuret, Thierry Barberousse.

Imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau Paris 10^e

art

le salon des artistes français

Le Salon des Artistes Français s'est ouvert mercredi au Grand-Palais, où tous les genres sont présentés dans cette exposition. Nous retrouvons avec plaisir Margotton, Planchals, Martin, Jovault à la lumière très personnelle, Toma qui nous offre des vues de Venise aux beaux tons chauds et méridionaux violemment contrastés, Morgan Snell dont les corps vigoureux, charpentés et construits remarquablement, rappellent les grands maîtres du XVI^e, F. Innocent, excellent coloriste.

Mangenot dont la manière est belle, consistante, et les tons recherchés, Saint-Georges, Quintin, Falucci dont les nus sont vraiment travaillés. Nous nous arrêtons particulièrement devant la toile de Cheysial, excellent peintre et véritable architecte de la nature, dans ces fleurs sauvages où la hardiesse et la vérité des tons nous enchantent. Tout ici respire la nature vierge et calme, un véritable souffle émane de cette toile. Une œuvre de Jourcin nous attire par ses couleurs et sa composition très personnelle ; Seguela, toujours profondément élégant, par son dessin, ses coloris ou le petit détail qui témoigne d'un grand raffinement. Bride-Vignon, avec deux natures mortes et « Molènes et liserons » aux couleurs chantantes et chromatiques, nous laisse sur une impression de bonheur paisible et de grande beauté.

Le Louvre présente les « dessins d'architecture du XV^e au XIX^e ». Tous les admirateurs du dessin devront se rendre à cette passionnante exposition qui retrace l'histoire de certains de nos grands monuments. On admirera la maîtrise extraordinaire du croquis des maîtres qui ont chacun leur style propre, et l'influence de leur pays. L'on sera ainsi replongé dans l'histoire et le contexte de l'époque.

Anne RICHARD.

le mouvement royaliste



juillet - août - septembre

réunions

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

16 au 30 juillet : Camp de formation de base.
29 au 30 juillet : Session Universitaire.

5 au 10 août : Session des responsables de Fédération.

4 au 6 août : Première session sur l'Economie.
18 au 20 août : Deuxième session sur l'Economie.
15 au 31 août : Quinzaine d'action sur les plages.
2 au 6 septembre : Session Philosophie.

CAMP DE FORMATION DE BASE

Destiné essentiellement aux militants désireux de recevoir une bonne formation de base. Le nombre de places sera limité. L'encadrement sera formé de vingt militants désignés par la direction des études qui est placée sous l'autorité de

Gérard Leclerc et de Michel Giraud. Le chef de camp sera Guy Lemaingre, la direction de l'intendance est confiée à M^{lle} Yolande de Prunelle.

Les inscriptions ne seront acceptées que pour la durée totale du camp. Le prix du camp est de 240 F.

SESSION UNIVERSITAIRE

Elle aura lieu pendant les deux derniers jours du camp (29 et 30 juillet). Chaque Université parisienne et chaque ville universitaire de province sera représentée par une délégation.

Il sera établi le bilan universitaire de l'année et seront définies les orientations de notre action pour la prochaine année universitaire.

Depuis un an, vous avez assisté à la naissance et au développement de La Nouvelle Action Française. Partie sans argent, soutenue simplement par l'enthousiasme de ses militants, elle pouvait légitimement provoquer le scepticisme de beaucoup quant à ses chances de survie. Pourtant, au terme de cette première année, elle peut esquisser un bilan extrêmement positif.

Nous sommes bien conscients que tout cela est encore insuffisant, que notre progression devra s'accélérer. Nous élaborons pour cela des projets dont nous vous parlerons. Mais avant même de les promouvoir, il nous paraît nécessaire de concentrer nos efforts sur la diffusion de notre hebdomadaire, diffusion dont dépendra le progrès général du royalisme en France.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une souscription pour la promotion de "La Nouvelle Action Française".

Il s'agit essentiellement :

- 1° De multiplier les prospections pour gagner de nouveaux abonnés ;
- 2° D'étendre notre réseau de vente au numéro à travers le pays.

L'enjeu c'est la conquête en quelques mois de plusieurs milliers de nouveaux lecteurs. Nous pensons qu'il vous paraîtra suffisamment important pour participer à notre souscription.

Tous les dons, des plus modestes aux plus gros, sont acceptés. Les souscriptions doivent être adressées et libellées au nom de :

LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE
17, rue des Petits-Champs — 75 - Paris (1^{er})
C.C.P. 642-31 Paris

Les listes de souscripteurs sont publiées dans le journal. Si vous désirez que votre nom ne figure pas, n'omettez pas de le préciser.

SOUSCRIPTION

En souvenir de Louis Olivier de Roux, 820 ; remis aux vendeurs volontaires du 7^e, 10 ; Julien Chailley, 20 ; M^{lle} Hovelacqua, 25 ; Barberousse, 5 ; Isambert, 5 ; Bourrez, 15 ; M. de Rayssac, 20 ; Section de Toulouse, 23 ; Bernard, 15 ; Pourquoi n'interrogez-vous pas les académiciens Ionesco, Gaxotte..., 50 ; Anonyme Côtes-du-Nord, 100 ; Isabelle Perrin, 100 ; Michel Perrin, 10 ; De Monneron, 150 ; I.B., 30 ; Deriville, 65 ; M. Arvis, 10 ; Eoche-Duval, 25 ; Y. de Prunelle, 80 ; Vasseur, 10 ; Général d'Aillières, 70 ; Quête de Rennes, 126 ; Triviaux, 100 ; Un royaliste de toujours, 50 ; Allez France, 50 ; Remis au marché de Saint-Denis, 50 ; Audren D'Assac, 50 ; Commandant Pichène, 60 ; Stanislas Leblanc, 250 ; Gas, 65 ; Gouère, 100 ; Isambert, 100 ; Normand, 50 ; H.M., 10 ; Portalon de Rosis, 100 ; Pour un Front Patriotique : M.C., 1.500 ; Fleurigant, 55 ; G. Rousseau, 500 ; Pour que la N.A.F. franchisse de nouvelles étapes, 30 ; M^{lle} C. Coustenoble, 50 ; Delaplace, 15 ; Renaud Fournier, 50 ; M^{lle} Pierre Taltinger, 50 ; Commandant Rodellec du Porzic, 10 ; Anonyme Brest, 10 ; Dulondel, 465 ; Remis à la sortie d'une messe à Saint-Séverin, 300 ; Hombert, 45 ; Quête rue de Rennes, 204 ; Section du 16^e, 40 ; Bonnifay, 45 ; Section de Lyon, 100 ; Commandant Buffet, 500 ; M. Fleury, 100 ; J.-P. Nicolas, 100 ; Pour le premier anniversaire, 300 ; Cheneval, 25 ; Gerlotto, 20 ; Hollender, 15.

TOTAL de cette liste 7.233 F

souscription du premier anniversaire

RUEIL ET ENVIRONS

Réunion mensuelle le vendredi 16 juin à 20 h 45, 8, rue des Godardes à Rueil (Tél. 967-16-36). Présence de Marc Beauchamp.

PARIS 8^e - 17^e : DINER-DÉBAT

Un dîner-débat est organisé le jeudi 1^{er} juin 1972, à 20 heures, au restaurant « Le Fer à Cheval », 12, rue Graffulhe, Paris (8^e), avec la participation de G.-P. Wagner, G. Leclerc, Y. Aumont, H. Midon.

Participation : Adultes, 32 F ; étudiants, 26 F.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître le plus rapidement possible auprès de M^{lle} H. de Crémiers, 13, rue de Castellane, Paris (8^e).

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Samedi 3 juin, à 15 heures, réunion publique à Dôle. « Avec l'A.F. contre l'Europe de l'argent pour un véritable pouvoir populaire ». Avec P.-H. Durocher, B. Renouvin, P. Bertin.

Salle des Cordeliers.

notes de lecture

Morton Mintz, Jerry S. Cohen : « AMERICA INC ».

Une étude sur la concentration économique aux Etats-Unis et sur la mainmise des grands trusts sur les mass media, les politiciens et l'Etat. Un bel exemple des ravages de la démocratie et du capitalisme, appuyé sur une masse de faits irréfutables.

A quand un livre sur « France S.A. », demandent les éditeurs. Oui, quand ? (Edition Spéciale, 495 pages, 35 F.)

Martial Buisson, « ACTIONS EN TROIS EPOQUES ».

Martial Buisson, actuellement président de l'O.J.D., livre ici un ensemble de précieux souvenirs sur l'Action française. Jeune représentant du Limousin au Congrès de 1907, il devint, lorsqu'il s'installa à Paris, l'ami de Henri Lagrange, de Bernanos et de Georges Valois. C'est dire combien son témoignage sur le Cercle Proudhon, les rapports entre l'A.F. et le syndicalisme révolutionnaire, et les expériences économiques de l'A.F. après la victoire est important.

Un livre à lire absolument, et à faire lire à tous ceux qui prétendent que l'Action française a toujours été un mouvement conservateur.

Commande à nos bureaux.

Leavis Mumford : « LA CITE A TRAVERS L'HISTOIRE ».

Rédition d'un livre essentiel du grand urbaniste américain. (Le Seuil, 912 pages, 60 F.)

pour un front patriotique (2)

non à l'alliance avec le fascisme!

Depuis de trop longues années l'A.F. se contente de juger l'événement, en fonction d'une « vérité politique » de plus en plus abstraite. Du haut d'une chaire professorale, elle distribue le blâme et l'éloge, sans que personne ne se soucie d'écouter ses leçons. Cette activité purement académique peut peut-être satisfaire quelques doctrinaires. Elle décourage les militants.

Mai 68 a provoqué à l'A.F. comme ailleurs un ébranlement salutaire. Il ne suffit plus à la jeunesse d'Action française de juger l'événement. Elle veut le faire. Mais elle est consciente qu'elle n'exercera une influence sur le cours des choses qu'à condition de trouver des alliés. En effet, pour qui refuse de se crever les yeux, il est évident que l'A.F., réduite à ses seules forces, ne saurait jouer, dans la vie politique de la nation, qu'un rôle marginal. Encore convient-il de savoir de quel côté nous allons chercher ces alliés, dont nous semons le besoin. Le choix d'une ligne politique peut seul en décider.

La crise qui secoue l'A.F. n'a pas que des causes anecdotiques. En réalité, elle a été provoquée par l'obstination d'une direction bureaucratique et doctrinaire — mais les deux vont de pair — à s'enfermer dans un douillet ghetto, pour éviter un choix qui devient chaque jour plus urgent. Il faut maintenant que chacun se décide. Trois solutions sont possibles : celle de la « vieille garde » qui consiste à se couper les mains pour les garder pures, l'engourdissement dans la « fidélité » inefficace à des « principes » aussi immortels que ceux de la République. Elle devient proprement intenable, puisqu'une dissidence s'organise, qui a le mérite d'avoir une ligne politique, encore qu'inaouée. hontense, la ligne dite de « la droite nationale » qu'a manifesté publiquement l'apparition, l'an dernier, à l'occasion d'un rassemblement royaliste, d'uniformes fascistes. C'est pourquoi il devient urgent de proposer à tous les militants, qu'ils aient rallié la N.A.F. ou qu'ils restent encore, ce qui est mon cas, dans l'expectative, une ligne politique qui soit doctrinalement conforme aux exigences d'un véritable compromis nationaliste.

Examinons donc pour commencer la ligne dite de « la droite nationale ». Selon l'expression de l'un de ses défenseurs, elle consiste à considérer « l'Ordre Nouveau » comme « l'allié naturel » de l'A.F. Il s'agit donc de réaliser en France ce qu'ont fait en Italie les monarchistes du P.D.I.U.M. : l'alliance du cheval royaliste et du cavalier fasciste. N'oublions pas que le M.S.I. n'a fait aucune concession au P.D.I.U.M. (parti démocratique italien d'unité monarchiste), qui a dû

accepter d'aller à la bataille électorale sous le sigle et avec le programme de son partenaire. Les résultats ont cependant été assez spectaculaires puisque la « droite nationale » a doublé le nombre de ses représentants au Parlement. N'oublions pas cependant que les membres du P.D.I.U.M., qui ont subi l'influence de Maurras — une minorité d'ailleurs — ont préféré se retirer du parti plutôt que d'accepter de servir de caution bourgeoise au M.S.I.

Il n'y a rien de commun entre la monarchie à la française et la monarchie à l'italienne, qui n'a réalisé l'unité nationale qu'en s'appuyant sur le principe révolutionnaire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Créatrice de la maçonnerie carbonariste, elle fut donc d'emblée centralisatrice démocratique, parlementaire. En fait, et paradoxalement, il n'existe donc en Italie qu'un royalisme de sentiment, qui ne subsiste que dans l'ancien royaume des deux Siciles. Celui-ci garde la nostalgie des Bourbons, auxquels il devint une prospérité que l'unité a ruinée, au point de le transformer en une zone de sous-développement. Privé de toute fidélité charnelle à la Maison de Savoie, le royalisme italien n'apparaît plus que comme l'une des expressions de la protestation du Mezzogiorno, du Sud exploité et opprimé par le Nord. Sans bases doctrinales puisqu'il doit être démocratique et parlementaire à l'image de la monarchie qu'il prétend restaurer, l'opportunité lui commandait de rallier le grand parti des mécontents que le M.S.I. s'efforce de constituer.

Sous la direction d'une sexagénaire distingué, l'Almirante, le M.S.I. s'est débarrassé des nostalgies du fascisme mussolinien. Plus de chemises noires ni de faisceaux. Les activistes d'*Ordine Nuovo* ont été désavoués, écartés. Ce qui lui a permis de gagner de nombreux suffrages dans les grandes villes et surtout à Rome où il a obtenu 17 % des voix. D'où viennent-elles ? Pour Rome que je connais plus particulièrement, la réponse ne fait pas de doute : de la bureaucratie petite et moyenne, qu'elle soit publique ou privée, qui craint les désordres ouvriéristes et gauchistes, qui se défie de la « régionalisation ».

Et surtout, l'Almirante a trouvé de l'argent, beaucoup d'argent. Il vient des grandes entreprises étatisées ou demi-étatisées, des féodalités bureaucratiques mises en place par Mussolini, puis renforcées par la démocratie chrétienne. Mais en fait, ces féodalités ne désiraient nullement une victoire du M.S.I. Elles cherchaient surtout à imposer à la démocratie chrétienne un virage à droite, au profit de la tendance conservatrice d'Andreotti, qui fut du reste le véritable vainqueur des élections.

Peut-on penser qu'*Ordre Nouveau*, qui demeure un groupuscule de nostalgiques, deviendra un grand parti, comme le M.S.I. ? Il faudrait une métamorphose radicale. Le précédent du tixiérisme, entreprise prématurée et mal conduite, prouve en tout cas qu'il existe, au moins en puissance, une clientèle électorale. Encore faudrait-il un retour au scrutin proportionnel pour lui donner la chance d'entrer au Parlement.

La France, avec bien du retard, s'est donné avec l'U.D.R. un grand parti majoritaire, à l'exemple de la *Démocratie chrétienne* allemande ou italienne. Certes ce parti connaît une crise depuis la mort de son héros éponyme. Il en fut de même en Allemagne et en Italie lors de la disparition d'Adenauer et de De Gasperi. L'U.D.R., l'an prochain, perdra sa suprématie. Il lui faudra gouverner avec les centristes et les radicaux. D'où des coalitions toujours précaires avec le centre droit (Giscard) et le centre gauche (J.-J. S.-S.). Nous aurons alors une situation politique très proche de celle de l'Italie. L'agitation gauchiste aidant, il n'est pas absurde d'imaginer qu'un M.S.I. français, s'il trouve non un Tixier mais un Almirante pour le conduire, peut avoir ses chances. Quelles chances ? Tout au plus de servir de moyen de pression sur l'U.D.R., en faveur de son aile droite.

La ligne « italienne » d'alliance du fascisme et des royalistes supposerait au demeurant que l'A.F. accepte la « voie parlementaire » dans laquelle s'engage « l'Ordre Nouveau », qu'elle renonce au nationalisme intégral (on ne le professe plus qu'en parole) pour adopter l'idéologie européenne et atlantiste, qu'elle décide de n'être plus qu'un appoint électoral. En échange, elle participera à des « meetings » de masse. Elle aura même, si le retour à la R.P. intervient, deux ou trois députés. Elle marchera au pas et cassera du gauchiste pour le plus grand plaisir des communistes.

Encore s'agit-il de l'hypothèse la plus favorable. Tout peut se terminer en chienlit, comme en cavalcade tixiériste. Compromise, déshonorée, l'A.F. perdrait dans l'aventure ses militants les plus actifs. Ce serait l'agonie et pas belle. J'avoue qu'à choisir, je préfère encore les doctrinaires, qui ne font rien sans doute que rabâcher les livres saints, mais qui du moins restent fidèles à un passé glorieux. Mais nous savons bien qu'eux aussi mènent l'A.F. à sa ruine, encore que de façon plus décente. Il nous faut donc examiner la troisième solution : le front patriotique.

(A suivre.)

Pierre DEBRAY.